



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada

Canada



AFRICAN SWINE FEVER FORUM
FORUM DE LA PESTE PORCINE AFRICAINE
FORO DE LA PESTE PORCINA AFRICANA

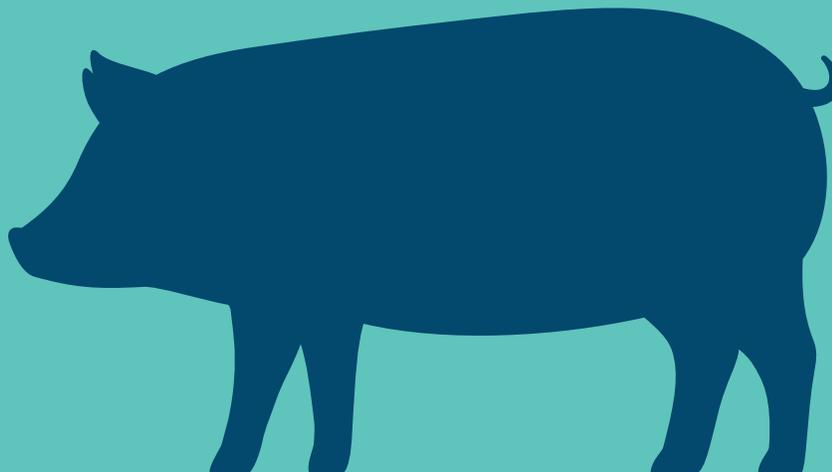
| 30 april • avril • abril – 1 may • mai • mayo 2019 |

OTTAWA, CANADA

#ASFForum2019 | #ForumPPA2019 | #ForoPPA2019

Forum sur la peste porcine africaine 2019 – Document d'information

Construire notre cadre pour la prévention et le contrôle de la peste porcine africaine





Le virus de la peste porcine africaine (PPA) est un virus enveloppé à ADN double brin à grand génome de la famille des *Asfarviridae*. La PPA est une maladie hémorragique qui affecte tous les membres de la famille des *Suidae* (incluant les porcs domestiques et sauvages de la famille des *Suidae*).

La PPA fait partie de la liste des maladies figurant dans le Code sanitaire pour les animaux terrestres de l'*Organisation mondiale de la santé animale* (OIE). Il s'agit donc d'une maladie à notification obligatoire auprès de l'OIE.

HISTORIQUE

- ❖ La maladie a d'abord été détectée en Afrique au début des années 1900, où elle se maintient au sein des populations de porcs sauvages africains (généralement au stade subclinique) en raison d'une transmission biologique par des tiques molles.
- ❖ Le virus de la PPA a atteint l'Espagne et le Portugal au début des années 1960, puis elle s'est répandue en Amérique du Sud et dans certains pays des Caraïbes. Vers la fin des années 1990, la PPA a été éradiquée de toutes ces régions. La seule exception est celle de l'île italienne de Sardaigne, où la maladie s'est introduite vers la fin des années 1970 et où elle est toujours endémique.
- ❖ **Degré d'expansion :** La PPA est d'abord réapparue en République de Géorgie en 2007. Depuis, plusieurs pays européens ont rapporté des cas de PPA chez des porcs domestiques, des sangliers ou les deux : la Russie, la Biélorussie, l'Ukraine, la Moldavie, ainsi que les pays de l'Union européenne (UE) de la Belgique, la Bulgarie, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, l'Italie (Sardaigne), la Lettonie, la Lituanie, la Pologne et la Roumanie.
- ❖ La maladie a été détectée en Chine en août 2018, où elle continue à se répandre, de même que dans des pays voisins comme la Mongolie, le Vietnam en février 2019 et le Cambodge en avril 2019. Jusqu'à maintenant, la Chine a rapporté des cas de PPA à la fois chez des porcs domestiques et chez des sangliers, tandis que la Mongolie, le Vietnam et le Cambodge ont déclaré des cas de la maladie chez des porcs domestiques seulement.

1900s – 2019

ENJEUX RELATIFS AU CONTRÔLE

- ❖ Le virus de la PPA peut survivre pendant de longues périodes dans les produits animaux et dans l'environnement. La PPA est extrêmement contagieuse et peut être transmise par contacts directs entre animaux, par l'entremise d'aliments contaminés, par l'intermédiaire de tiques infectées ou simplement par l'environnement. De plus, il n'y a pas de vaccin ou de traitement contre la PPA, d'où l'importance des activités de préparation, des mesures de biosécurité strictes, de la sensibilisation à l'égard de la maladie et du signalement immédiat de la maladie dans la prévention de la PPA.
- ❖ La mise au point d'un vaccin contre la PPA n'a toujours pas été possible en raison de la nature de cette infection virale, où le système immunitaire de l'hôte est stimulé de diverses façons, et en raison de certaines caractéristiques spécifiques au virus. ⁽¹⁾
- ❖ La PPA semble être devenue endémique chez les sangliers dans l'éclosion actuelle touchant la région du Caucase, l'Europe de l'Est et l'Europe de l'Ouest. Tel que décrit dans le « GF-TAD's handbook on ASF in Wild Boar », la circulation du virus chez les sangliers engendre un cycle épidémiologique autoentretenu qui rend le contrôle de la maladie encore plus difficile et exigeant de par sa nature transfrontalière et multisectorielle. ⁽²⁾

IMPACTS POTENTIELS DANS LES AMÉRIQUES

Les États-Unis, le Canada et le Brésil font partie des dix pays qui produisent le plus de porcs au monde. Une éventuelle éclosion de la PPA représenterait une menace très sérieuse à l'égard de l'industrie porcine, compte tenu des ruptures à la chaîne d'approvisionnement et des répercussions commerciales qui en résulteraient.

Les États-Unis sont le troisième plus important pays producteur et consommateur de porc et de produits du porc au monde, avec plus de 60 000 fermes porcines qui produisent plus de 22 milliards de livres (10 milliards de kilos) de porc chaque année. ⁽³⁾ Au cours des dernières années, les États-Unis ont exporté, en moyenne, plus de 25 % de leur production commerciale de porc.

L'industrie porcine canadienne contribue à l'existence de plus de 100 000 emplois directs et indirects et génère environ 24 milliards de dollars pour l'économie canadienne. En 2017, le Canada a exporté 1,2 million de tonnes de porc dans plus de 100 pays, correspondant à une valeur totale de 4 milliards de dollars ⁽⁴⁾.

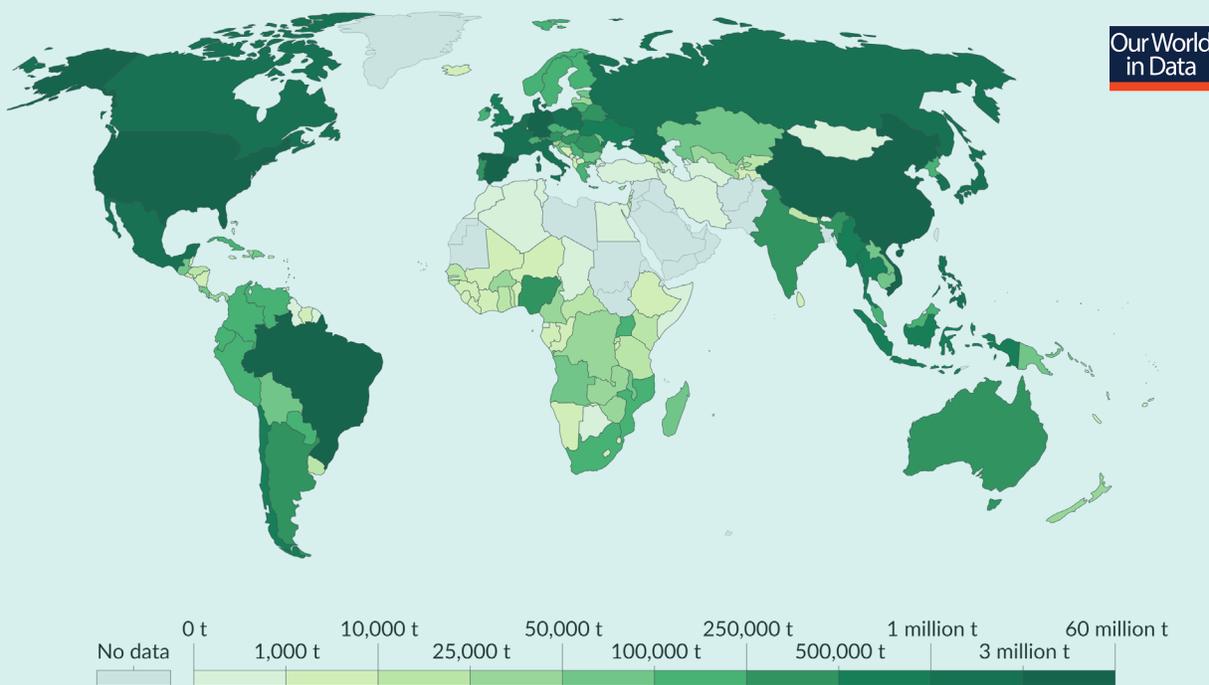
Au Brésil, l'industrie porcine est représentée par des dizaines de milliers de producteurs intégrés, des centaines d'entreprises de transformation et des dizaines d'exportateurs. En 2015, la production brésilienne a atteint 3,6 millions de tonnes et les exportations ont totalisé 450 000 tonnes, classant le pays parmi les quatre plus importants producteurs et exportateurs de porc au monde, avec la Chine, l'UE et les États-Unis.

Ailleurs dans les Amériques, le Mexique a affiché la plus importante augmentation du nombre de porcs au monde en 2017 ⁽⁵⁾. L'augmentation de la consommation nationale et les conditions de production favorables permettent de prévoir une production de porc de 1,36 million de tonnes en 2019. ⁽⁵⁾

PRODUCTION MONDIALE DE PORC (6)

Production de porc, tonnes, 2013

Production totale de viande de porc, mesurée en tonnes par an. Toutes les données présentées concernent la production totale de viande, c'est-à-dire d'abattage commercial et sur les fermes. Les données sont exprimées en poids carcasse habillée, à l'exclusion des abats et des graisses d'abattage.



OurWorld
in Data

Source: UN Food and Agricultural Organization (FAO)

OurWorldInData.org/meat-and-seafood-production-consumption/ • CC BY

MENACES POUR LES L'AMÉRIQUES : voies d'introduction et de propagation de la PPA

Importation commerciale légale : les porcs vivants et les produits ou sous-produits du porc, les ingrédients des aliments du bétail d'origine animale et non animale, la nourriture et les gâteries pour animaux de compagnie ainsi que les produits biologiques vétérinaires représentent des sources potentielles d'introduction du virus de la PPA.

Le commerce mondial d'animaux et de produits animaux en croissance constante engendre un risque grandissant d'exposition aux agents de maladies animales transfrontalières dans de nombreux pays partout sur la planète. De récentes éclosions de PPA en Europe ont montré que même les niveaux de préparation les plus élevés peuvent ne pas suffire à prévenir les incursions de la maladie (p. ex. en Belgique et en Hongrie). Dans les Amériques, certains pays imposent des contrôles stricts à l'importation qui peuvent inclure l'interdiction des importations en provenance de pays ou de zones affectés par la PPA ou des exigences précises de traitement à la chaleur qui permettent de réduire et, même, d'éliminer le risque d'introduction du virus par l'entremise de l'importation légale.

L'attention a récemment été attirée sur les sources d'introduction potentielles du virus à partir de produits non traditionnels, comme les ingrédients des aliments du bétail d'origine non animale ⁽⁷⁾. Les données recueillies indiquent que le virus de la PPA peut contaminer des ingrédients (ou des conteneurs) et survivre à l'expédition. En plus de prévenir l'importation, plusieurs gouvernements ont mis en place des réglementations visant à interdire l'utilisation de déchets alimentaires non traités dans l'alimentation des porcs, ce qui permet de réduire l'exposition de ces animaux aux sources d'aliments du bétail potentiellement contaminés.

Les **voyageurs légaux** peuvent représenter une source d'introduction de la PPA par l'entremise de vêtements ou d'équipement contaminés, ou s'ils apportent illégalement des produits du porc destinés à leur usage personnel. Il n'y a pas suffisamment de renseignements disponibles pour évaluer la probabilité que les porcs soient nourris de façon intentionnelle avec ces produits ou ces derniers jetés dans des zones auxquelles des porcs domestiques ou sauvages ont accès. Cependant, les éclosions de diverses maladies porcines partout à travers le monde indiquent que la circulation des voyageurs légaux pourrait représenter une source d'introduction relativement répandue des maladies animales transfrontalières dans des pays jusque-là exempts.



Autres voies

Les sangliers et porcs sauvages, la transmission par des tiques infectées, les déchets internationaux et les envois commerciaux illégaux représentent d'autres sources potentielles d'introduction de la PPA. Il existe plusieurs éclosions historiques et actuelles de la PPA qui ont été associées directement au déversement de déchets internationaux (notamment au Brésil dans les années 1970 et en République de Géorgie en 2007). On ne saurait trop insister sur l'importance des plans et des procédures de manipulation et d'élimination adéquates des déchets internationaux, particulièrement dans le contexte de la mondialisation du commerce et des habitudes de voyage.

Dans le cadre d'un examen des mesures préventives visant à minimiser les risques de propagation de la PPA dans les systèmes d'exploitation porcine, Bellini et coll. ont indiqué que, compte tenu de la stabilité du virus dans l'environnement, les conducteurs et leurs véhicules transportant des porcs vers les exploitations porcines, les marchés ou les abattoirs, ceux qui livrent des aliments du bétail ou qui récupèrent les carcasses, représentent un risque majeur de transmission de la maladie. Par conséquent, une attention particulière devrait être portée aux pratiques de biosécurité, y compris le nettoyage et la désinfection, au cours des activités de transport.⁽⁹⁾

Voies illégales

Agroterrorisme : Compte tenu de certaines caractéristiques du virus de la PPA, soit sa contagiosité très élevée, ses effets dévastateurs sur l'économie, sa stabilité dans l'environnement et sa nature non zoonotique ce virus pourrait être utilisé dans le cadre d'activités d'agroterrorisme.

Contrebande : Tout récemment, à la fin du mois de mars, les autorités américaines ont intercepté un gros envoi de contrebande de viande porcine dans un port du New Jersey. Étant donné les mesures de contrôle en place, il aurait été peu probable que cette viande soit donnée à des porcs. Cependant, cela montre bien que l'importation illégale d'animaux et de produits d'animaux constitue une voie d'entrée pour contourner les contrôles de sécurité en place. On croit que l'éclosion de fièvre aphteuse qui a eu lieu en 2001 en Grande-Bretagne a été causée par de la viande importée illégalement qui s'est retrouvée dans des déchets alimentaires insuffisamment traités qui ont été donnés à manger à des porcs⁽⁸⁾. Il est très difficile de produire des estimations précises des produits d'origine animale importés illégalement.

Forum sur la PPA

Ce document d'information jette les bases de la discussion qui sera tenue lors du Forum sur la PPA à Ottawa, du 30 avril au 1^{er} mai 2019. L'objectif du Forum sur la PPA est de promouvoir la coopération régionale dans la prévention et l'atténuation des impacts de la PPA dans les Amériques. La discussion offrira aux participants l'occasion de mieux comprendre les enjeux importants précédemment mentionnés afin de permettre aux décideurs de se concentrer sur la collaboration régionale visant à renforcer les efforts de prévention et d'intervention en cas d'éclosion de la PPA dans les Amériques.



Références

1. Revilla, Y., D. Pérez-Núñez et JA Richt, « African Swine Fever Virus Biology and Vaccine Approaches », *Adv Virus Res*, no 100, pp. 41-74, 2018 (consulté en ligne le 21 novembre 2017 : [10.1016/bs.aivir.2017.10.002](https://doi.org/10.1016/bs.aivir.2017.10.002)).
2. GF-TADs Handbook on African Swine Fever in wild boar and biosecurity during hunting, version du 15 octobre 2018.
3. « Pork Check-off », (consulté le 4 avril 2019 : <https://www.pork.org/facts/pig-farming/>).
4. Site Web de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (consulté le 4 avril 2019 : <http://www.inspection.gc.ca/animaux/animaux-terrestres/maladies/declaration-obligatoire/peste-porcine-africaine/impact-economique/fra/1546889082597/1546889294408>).
5. « USDA FAS GAIN Report : Mexico : Livestock and Products Semi-annual Report », 22 février 2019.
6. Données obtenues du site Our World in Data (consulté en ligne le 4 avril 2019 : <https://ourworldindata.org/>).
7. Dee, SA, FV Bauermann, MC Niederwerder, A Singrey, T Clement, M de Lima, [...], DG Diel, « Survival of viral pathogens in animal feed ingredients under transboundary shipping models », *PLOS ONE*, vol. 13, no e0194509, 2018.
8. Beltran-Alcrudo, D., J. R. Falco, E Raizman et K. Dietze, « Transboundary spread of pig diseases: the role of international trade and travel », *BMC Vet Res.*, vol. 15, no 64, 22 février 2019 (consulté en ligne : [10.1186/s12917-019-1800-5](https://doi.org/10.1186/s12917-019-1800-5)).
9. Bellini, S., D. Rutili et V. Guberti, « Preventive measures aimed at minimizing the risk of African Swine Fever spread in pig farming systems », *Acta Vet Scand.*, vol. 58, no 82, 29 novembre 2016 (consulté en ligne : [10.1186/s13028-016-0264-x](https://doi.org/10.1186/s13028-016-0264-x)).